



## Congés bonifiés Originaires des DOM

« Plus souvent et moins longtemps »... c'est non !

# Jeudi 9, grève et manifestation !

### Le 28 mars, 2000 devant Bercy !

Cela faisait bien longtemps que nous n'avions pas connu une telle mobilisation. Le 28 mars, 2000 originaires des DOM se sont rassemblés devant Bercy pour dire non à la réforme des congés bonifiés. Il faut dire que la note interministérielle interne avait tout pour nous révolter, y compris avec la méthode détaillée consistant à prévoir de céder en cours de (future) négociation sur l'arrêt de la surrémunération pour obtenir l'essentiel : la suppression des 30 jours de bonification !

Dans ces conditions, 7 syndicats ont décidé d'appeler à la grève et à une manifestation à Paris le jeudi 9 mai à 10 heures du matin !

### Congés bonifiés, arrêts maladie, RTT... tous coupables ?

A chaque fois que les gouvernements ont voulu s'attaquer au congé bonifié, l'argument a toujours été le même : ces absences de deux mois désorganiseraient les services !

Si les services publics ne fonctionnent pas, c'est la faute des agents. Tel est le credo du gouvernement ! Les RTT désorganisent les services. Les congés bonifiés, aussi, car ce sont des absences de "longue durée" comme le dit la circulaire ministérielle.

Et le jour de carence désorganise aussi les services. On n'invente rien, c'est dans l'exposé des motifs de la loi le réinstaurant : « *cette mesure s'inscrit dans un objectif d'amélioration de la qualité du service public. La présente disposition devrait, en effet, concourir à résorber les absences pour raison de santé de courte durée dans les administrations publiques.* »

**Conclusion** : longue ou courte durée, les droits des agents désorganisent toujours les services ! Difficile de mieux se moquer du monde... et de mépriser les agents !

### Oui, à une vraie négociation !

Le gouvernement prétend vouloir négocier ? Chiche ! Mais nous ne parlons pas de cette parodie décrite ci-dessus mais de trois questions de fond qui concernent les originaires des DOM et l'Outre-mer.

La première de nos demandes est de supprimer cette notion de résidence habituelle. Cette notion aboutit à créer un véritable "mille-feuilles" de critères : naissance, scolarité, parents ou famille vivant Outre-mer, le temps passé en métropole, on en vient même à regarder si l'agent s'est marié et avec qui !

Pour nous, c'est simple : on est ultra-marin et si la "seconde génération" est née en métropole c'est parce que leurs parents n'ont jamais pu être mutés malgré leurs demandes !

### Des dizaines de milliers de contractuels privés de tout

Notre seconde revendication consiste à accorder le congé bonifié aux dizaines de milliers de contractuels, vacataires, auxiliaires qui travaillent avec nous, à nos côtés et qui sont privés de tout : pas de bonification, pas de prise en charge des frais de transport.

Ce que nous demandons est simple : c'est l'application du principe de continuité territoriale. Principe à valeur constitutionnelle consistant à mettre sur un pied d'égalité les citoyens, y compris qui vivent à la "périphérie" de l'hexagone et/ou qui subissent l'insularité et l'éloignement.

Or, l'Etat ne l'applique même pas à ses propres agents précaires alors que des dispositifs existent dans le secteur public (SNCF, RATP, EDG-GDF, Sécurité sociale...), sous forme de prise en charge des frais de transport tous les deux ou trois ans !

### Outre-mer, changer radicalement le modèle économique !

Enfin, rappelons à ces démolisseurs zélés que le congé bonifié est la résultante d'un exil (et pour très longtemps) parce que l'emploi et la structure de l'emploi ne correspondent pas au niveau éducatif des populations ultra-marines.

En clair, ce qui bloque Outre-mer, c'est le poids d'un lobby construit sur l'appropriation des terres, avec pour principe la mono-culture, un lobby qui fait main basse sur l'import-export et, plus récemment, sur le tourisme. C'est bien de cela dont il faut aussi parler !



**ORIGNAIRES DE L'OUTRE-MER**  
**LE 9 MAI 2019, FAISONS GREVE ET MANIFESTONS**  
**ENSEMBLE POUR NOS DROITS !**

Les agents originaires de l'Outre-Mer s'opposent à la réforme des congés bonifiés présentée par le gouvernement.

Nos organisations réitèrent leur exigence d'application du décret de 1978 concernant les congés bonifiés.

Ensemble, nous dénonçons le prétexte fallacieux de la désorganisation des services avancé par le gouvernement pour justifier la suppression des 30 jours de bonification dont lui seul est pourtant le responsable.

À l'évidence, c'est parce que ce gouvernement amplifie l'austérité budgétaire en privant toujours plus les services publics des moyens et des emplois nécessaires à l'exercice des missions que le remplacement des agents en congés bonifiés devient de plus en plus difficile.

Contrairement aux déclarations du Président de la République, la réforme envisagée ne correspond en rien ni aux demandes ni aux besoins des agents. Pire encore, cette réforme est constitutive d'une nouvelle discrimination à l'encontre des fonctionnaires originaires de l'Outre-Mer en poste dans les services.

A l'opposé des orientations gouvernementales contre les droits des originaires de l'Outre-Mer, nos organisations exigent :

- L'arrêt de la suppression de la bonification des 30 jours,
- Le maintien de la sur-rémunération versée pendant le séjour,
- Le maintien de la prise en charge des frais de transport par les employeurs,

C'est dans ce sens que nous appelons les originaires de l'Outre-Mer et toutes celles et ceux qui souhaitent les soutenir à s'inscrire massivement dans une nouvelle journée de grève et de manifestation à Paris le 9 mai 2019.

**Manifestation : jeudi 9 mai à 10 heures**

**Rendez-vous Place Joffre (métro Ecole Militaire)**

**en direction du Ministère de l'Outre-mer (rue Oudinot)**